



LA MAIRE

Marseille, le 4 mars 2024

REF : EA/CLT
N° : 17413/24/03/00079

Madame Martine Vassal
Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence
Le Pharo
58, boulevard Charles-Livon
13007 Marseille
FRANCE

**Objet : Difficultés rencontrées par les commerçants Cours Julien / Notre-Dame-du-Mont /
Demande d'aide financière en compensation de l'arrêt du métro**

Madame la Présidente,

Depuis le 23 octobre 2023, la Régie des Transports Métropolitains a décidé de cesser la circulation des lignes de métro à partir de 21h30. Si les effets de cette décision nous impactent toutes et tous, ce sont aussi et surtout les commerçants qui voient leur activité chuter après les heures de fermeture du métro.

J'ai notamment été alertée par les commerçants du Cours Julien et de Notre-Dame-du-Mont qui s'inquiètent d'une baisse considérable de leur clientèle et des conséquences économiques que celle-ci pourrait avoir. Au regard du caractère exceptionnel que revêt la situation, je vous sollicite aujourd'hui pour vous demander si vous envisagiez de pouvoir accompagner ces établissements le temps des interruptions de circulation et de bien vouloir m'informer des dates auxquelles le service pourra reprendre convenablement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Olivia FORTIN

Maire des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements